



Travail en hauteur

Port et utilisation des EPI contre les chutes

P PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne réalisant ou amenée à réaliser des travaux en hauteur dans le cadre de son activité professionnelle.

R PRÉREQUIS

Aucun prérequis de formation.
L'employeur vérifie la compatibilité avec l'état de santé du salarié et l'adéquation avec les missions confiées.

O OBJECTIFS

- Vérifier, mettre en place et régler un harnais.
- Identifier les caractéristiques, limites et défauts visibles des EPI.
- Mettre en place un absorbeur d'énergie.
- Mettre en place un point d'ancrage provisoire adapté et une ligne de vie provisoire selon le système et sa notice.
- Réaliser un nœud en double huit.
- Se sécuriser sur une toiture, utiliser une longe de maintien ou sécuriser une échelle selon les options retenues.

M MODALITÉS, DÉLAIS ET ACCESSIBILITÉ

Demande par courriel, formulaire de contact ou téléphone au 07 64 25 68 62.
Délai d'accès : selon disponibilité, après analyse et validation du besoin avec l'entreprise ou le bénéficiaire.
Tarif : selon grille tarifaire indicative ou devis adapté.
Financement selon la situation et le financeur.
MLX Formation ne garantit aucune prise en charge.

Accessibilité

Les besoins spécifiques liés à une situation de handicap sont étudiés en amont afin d'identifier les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles possibles.
Contact : contact@mlxformation.com.

1 PROGRAMME

Partie théorique

- La réglementation et les principes de prévention.
- Les connaissances générales liées au travail en hauteur.
- Le facteur de chute, le tirant d'air et l'effet pendulaire.
- Hiérarchie des protections : priorité aux protections collectives puis EPI.
- Les caractéristiques, limites et vérifications des équipements.
- L'organisation préalable du secours.

Partie pratique

- Vérification, mise en place et réglage du harnais.
- Réalisation de nœuds, dont le nœud en huit double.
- Mise en place de points d'ancrage provisoires adaptés.
- Mise en place de lignes de vie provisoires selon le système et sa notice.
- Mise en place de dispositifs de maintien au travail, selon les besoins.
- Mise en place et sécurisation d'échelles, selon les besoins.

2 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs.
- Présentation participative.
- Démonstrations et mises en application pratiques.

Le contenu pratique est adapté aux équipements, aux accès et aux situations de travail rencontrées dans l'entreprise.

3 ÉVALUATION

Évaluation théorique sous forme de questions à choix multiples.
Évaluation pratique continue portant sur l'utilisation en sécurité des EPI.

Une attestation de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée aux stagiaires.

Les options pratiques sont définies selon les besoins et l'environnement de travail de l'entreprise.

DURÉE

7 h - 1 jour

EFFECTIF

1 à 8 personnes

MODALITÉS

Présentiel - intra ou inter sur demande

MLX FORMATION

5 allée Aimé Césaire - 42600 Montbrison
07 64 25 68 62 | contact@mlxformation.com
www.mlxformation.com

SIRET : 508 944 089 00020

Déclaration d'activité : 84420437242

Version mise à jour : 15 août 2026